

# CIVRAC & VOUS

## LE MOT DU MAIRE

Chères Civracaises, chers Civracais,

Ce début d'année est encore marqué par le COVID et par sa vague Omicron qui s'avère très contagieuse mais peut-être, moins virulente que les précédentes.



Cette pandémie aura affecté la commune et notamment l'école. J'en profite pour remercier l'ensemble de l'équipe municipale et des agents pour leur réactivité et leur disponibilité, qui ont permis de maintenir le fonctionnement des services, malgré les difficultés que nous avons pu rencontrer.

De plus, nous avons été dans l'obligation, une nouvelle fois, d'annuler nos vœux et, tout comme pour vous je suppose, ces moments de partage et de convivialité manquent.

C'est pourquoi et en espérant que les conditions sanitaires le permettent, votre équipe municipale a œuvré pour organiser des animations.

Ainsi, je vous retrouverai samedi 14 mai prochain pour un moment de rencontre dans le parc de la mairie. L'organisation de cette journée vous sera communiquée ultérieurement.

Ce journal communal sera consacré essentiellement au projet de restructuration de notre école communale. Nous aborderons également l'activité municipale avec un bilan de l'année 2021 et les perspectives pour 2022.

Je vous souhaite une très bonne lecture et, dans l'attente de pouvoir enfin passer un moment de convivialité, prenez soin de vous !

Bien amicalement

*Florian Dumas*

### NUMÉROS UTILES

Une question sans réponse ? Voici quelques numéros qui peuvent s'avérer utiles :

Gendarmerie (St Savin).....	05 57 940 950
Ecole de Civrac.....	05 57 68 11 90
Collège Val de Saye.....	05 57 58 91 18
Enfant Disparu.....	116 000
Centre Anti Poison.....	05 56 94 40 80
Soins à domicile.....	05 57 58 97 33
Centre des impôts (Blaye).....	05 57 58 91 46
Infirmières de Civrac.....	06 34 21 71 66
SMICVAL.....	05 57 84 74 00
La Poste.....	36 31

### À VOTRE ÉCOUTE

Votre Mairie et son équipe sont à votre écoute :  
☎ 05 57 68 60 07

Vous pouvez également poser vos questions, transmettre vos idées de sujets ou vos suggestions pour votre journal, à l'adresse suivante :

✉ [mairie@civrac-de-blaye.fr](mailto:mairie@civrac-de-blaye.fr)

Ou via notre page Facebook :

🔗 <https://www.facebook.com/civracdeblaye>

## URBANISME

## LE RECENSEMENT & VOUS

*Combien d'habitants à Civrac ?*

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Même si cette crise est malheureusement toujours présente, l'enquête de recensement de notre population s'est déroulée du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Le recensement permet de connaître précisément la population officielle de la commune de Civrac de Blaye. Les résultats sont importants, d'une part, puisqu'ils déterminent les participations de l'Etat au budget de la commune et, d'autre part, ils permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Pour se faire, deux administrées, Audrey Merlet, habitant à Bras de Fer et Dominique Mongrand demeurant à La Gaucherie, ont été nommées "agents recenseurs" pour le compte de la commune.

En ce qui concerne l'équipe municipale, Alexandre Cavard et Delphine Loison ont accompagné les deux agents recenseurs.



Pour rappel, les réponses sont strictement confidentielles. Elles sont remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée.

Nous tenons à les remercier pour leur investissement et leur dynamisme.

FD.

### POUR UN CIMETIERE MIEUX FLEURI

Conformément à l'article 32 du règlement du cimetière de la commune du 03 août 2016 :

*"Les propriétaires des concessions doivent assurer un nettoyage régulier afin de limiter la prolifération des végétaux. Les fleurs fanées doivent être enlevées au plus tard le 31 janvier. Passé ce délai, les agents communaux auront l'entière possibilité de nettoyer le cimetière."*

Aussi, nous vous informons qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars prochain, les agents intercommunaux se chargeront du nettoyage du cimetière et procéderont de ce fait, à l'enlèvement et à la destruction des pots, fleurs fanées, détritiques qui n'auraient pas été enlevés par vos soins.

FD.

# UN RICHE BILAN

*Le point sur les investissements en 2021 et 2022*

## LA VOIRIE

### 2021

➤ Réfection de la Voie Communale de La Gaucherie à Bras de Fer, soit plus de 900 mètres de linéaire pour un coût d'environ 27 000€ et une subvention départementale à hauteur de 34% soit 9 300€ environ.

➤ Sécurisation aux entrées Nord et Sud du bourg sur la Route Départementale 115 avec la réalisation de 2 écluses "test" (pose de balises, marquage au sol) pour un coût total de 4 500 €.

➤ Vente de 2 chemins ruraux dont la commune n'a plus l'utilité : un au niveau de la cave coopérative de Tutiac et un au lieu-dit "Bras de Fer". La commune n'aura plus à entretenir ces chemins.

### 2022

➤ Entretien et sécurisation d'autres voies communales ainsi que des aménagements complémentaires autour des écluses (busage des fossés et mise en place de trottoirs).

➤ Réflexion autour de la limitation de la vitesse dans les hameaux de la commune afin de les sécuriser.

## ENTRETIEN DES FOSSES

### 2021

Réfection à Mercier et au lotissement de la Gaucherie Cureuse à Chapeau, la Dupuise, aux Robins,...

### 2022

Cureuse aux Berlands, à La Garouillasse, aux Faures,...

Réfection de fossés privés d'intérêt collectif

## LES BATIMENTS

### 2021

➤ Eglise : changement du moteur et du mécanisme faisant sonner la cloche de l'église pour un montant de 2 700€ avec une subvention départementale de 80 % au titre du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC).

➤ Salle de réunion (ancien local du foot) : cloisonnement, réalisé en régie par le service technique commun, pour permettre à l'association Art Culture et Loisirs (ACL) de stocker en sécurité son matériel.

➤ École : installation de 2 chauffages dans les sanitaires, d'alarmes aux normes, de lits superposés pour accueillir les 15 petites sections pour un coût de 6 700€ et une subvention du département d'environ 75 % soit 5 031€.

Étude de la restructuration de l'école pour un coût total de 11 280€ TTC et une subvention à hauteur de 55% soit, 6 157 €.

➤ Décorations lumineuses de Noël dans le bourg, pour un coût total de 2 332€ avec une participation départementale au titre du FDAEC.

### 2022

➤ Installation de Vidéos Projecteurs Informatisés (VPI) dans les 4 classes élémentaires pour un coût total de 6 910€ TTC et une subvention de l'État à hauteur de 70% soit 4 835€.

➤ Rénovation extérieure des logements locatifs communaux.

## LE FONCIER

### 2021

➤ Vente de 4 terrains à bâtir, à des familles afin de pérenniser nos effectifs scolaires. Cet apport financier permet de mener à bien un certain nombre d'investissement Produit de la vente, conclue début 2022 : 4 \* 35 000€ = 140 000€.

### 2022

➤ Travaux d'assainissement collectif afin de raccorder ces nouveaux terrains à bâtir.

➤ Récupération des espaces communs du lotissement « Les Merlots » appartenant à la Clairsienne, dans le but de raccorder 6 abonnements supplémentaires (la station du lotissement ne servira plus donc plus de nuisance olfactive pour les riverains). Cela rendra notre assainissement moins déficitaire et préparera une future urbanisation en récupérant gratuitement un linéaire de voirie.

➤ Réflexion globale autour de la plaine des sports.

## EDUCATION

**DEVOIR D'ECOLE***La rénovation de notre école, une nécessité aujourd'hui*

Pour rappel, l'équipe municipale s'était engagée à refaire à manger à l'école dans le cadre d'une politique de circuit court afin de faire travailler les exploitants agricoles locaux et répondre aux obligations de la loi EGALIM.

Préfabriqués obsolètes, cantine inadaptée, dortoir étriqué l'école de Civrac souffrait depuis trop longtemps de sa vétusté. En effet, les partenaires institutionnels, notamment le Conseil départemental et le CAUE, ont conseillé d'entamer une démarche pour une rénovation plus complète de l'école. C'est donc avec un vote unanime que la restructuration de notre école a été décidée le 29 novembre 2021.

**CONTEXTE**

Sur une emprise totale de 2 400 m<sup>2</sup>, l'école de Civrac est implantée au carrefour principal du centre bourg. Les bâtiments sont disposés en U autour d'une cour d'environ 1 000 m<sup>2</sup>.

A l'angle de la rue principale, la première école en pierre contient aujourd'hui deux classes, les locaux des maîtres et un dortoir. Une véranda accolée dessert les deux classes et permet le stockage de jeux de cour.

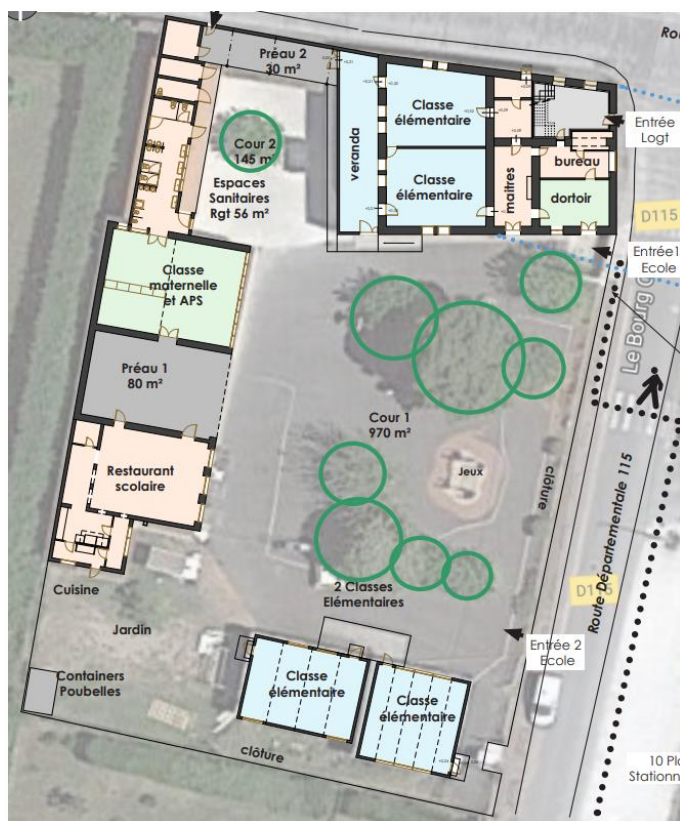
Au-dessus d'une partie de ce bâtiment, un logement communal, rénové récemment et loué, a son accès indépendant sur la rue.

Sur la limite ouest, sont construits la classe de l'école maternelle, un préau, des sanitaires et services, le restaurant scolaire et sa cuisine.

Au sud de la cour, deux classes préfabriquées accueillent les écoliers : le plus ancien est propriété de la mairie, le second, plus récent, est en location.

La cour est arborée et contient des parcours, des jeux de petits et des bancs sous les arbres. Elle est séparée de la rue par une clôture grillagée basse. Le parking est situé de l'autre côté de la rue. La traversée s'effectue par un passage piéton au bout de ce parking.

Concernant la restauration scolaire, actuellement un traiteur livre chaque jour les repas servis à la cantine. L'agent de cantine dispose du matériel, mis à disposition par le traiteur, pour réchauffer.

**L'école actuelle**

Le dortoir s'effectue dans une pièce de 21,4m<sup>2</sup>. Sa superficie limite le nombre d'enfants et sa situation géographique l'éloigne de la classe maternelle et des sanitaires.

La garderie s'effectue dans la classe des maternelles, ce qui la rend inadaptée aux enfants les plus âgés car le mobilier n'est pas compatible.

L'activité physique se fait dans la salle des fêtes ou à l'extérieur car l'école ne dispose pas de salle de motricité.

Les enseignants s'installent dans une classe lors de la pause méridienne pour se restaurer, ne possédant pas de salle de repos, communément appelée salle des maîtres.

Les classes existantes témoignent de leur ancienneté : non isolation des murs, huisseries simple vitrage, peintures des murs qui s'écaillent...



## RESTAURANT, REPOS ET CLASSES.

### Mettre à nouveau en service la restauration scolaire

Le projet consisterait à agrandir et à aménager la cuisine existante afin de la mettre aux normes. Des travaux seraient effectués pour améliorer la salle de restauration existante notamment en termes d'isolations thermique et acoustique.

### Réaménager les espaces communs et le bureau de direction et rénover les classes de l'ancien bâtiment

Une salle des maîtres et le bureau de direction pourraient être aménagés à la place du dortoir et du bureau de direction actuels. Isolation thermique, sols en PVC, murs repeints, dalles acoustiques aux plafonds et éclairages leds seraient les travaux de rénovation prévus dans les deux classes de l'ancien bâtiment.

### Remplacer les préfabriqués par de nouvelles classes, construire une salle de repos

Afin de pouvoir se séparer des deux préfabriqués, deux classes seraient construites (classes 3 et 5 sur le plan), l'une à l'extrémité nord et l'autre dans le préau actuel. Une partie de celui-ci serait conservé pour accueillir les parents de la maternelle, donner l'accès au restaurant et à la classe.

Le dortoir pourrait être construit à proximité immédiate des sanitaires et serait accessible directement depuis la classe maternelle.

## SALLE D'EVOLUTION ET PREAU

**Construire une salle de motricité, un préau et des rangements de cour :** La suppression des deux préfabriqués permettrait la création d'une salle de motricité, avec un rangement de cour, un local technique et des sanitaires, dans sa continuité. L'accueil périscolaire serait mutualisé avec cette salle de motricité. Sa conception pourrait permettre sa séparation en deux locaux s'il était nécessaire d'augmenter le nombre de classes. Le préau déborderait sur le trottoir (2,50 m environ) et servirait d'abri aux parents, ou aux enfants attendant le bus.



Projet de l'école restructurée



Maquette du projet de l'école restructurée visible aux heures d'ouverture de la mairie

## COUR ET ABORDS

### Aménager la cour et ses limites

La cour existante conserverait son enrobé, ses arbres et ses jeux pour les petits.

En complément, des aménagements de clôtures et paysagers seraient réalisés.

De plus, un portail d'accès général (élèves, parents) serait installé sous le préau d'entrée, et un autre pour les besoins du service côté carrefour (accès pompiers et personnel).

### Aménager la voie devant l'école

Les abords de l'école seraient sécurisés avec un dispositif d'écluse marquant le début d'une zone à 30 km/h.





## NOS ENTREPRISES

**CORRIHONS AU SERVICE DE VOTRE CARROSSE***Transmission de père en fils*

Patrice Corrihons a installé son atelier à Civrac de Blaye en 2003. Cet ancien peintre en carrosserie à Ambares depuis 1983, maçon de formation, a acheté son terrain, puis construit son garage et sa maison de ses propres mains. *"Ma femme a participé à l'aventure avec moi. Elle a passé ses diplômes, et elle ne manquait pas d'énergie pour poncer, dépointer et découper!"*. En 2016, Patrice Corrihons arrête son activité pour des raisons de santé, malgré la très bonne réputation de son établissement. Theo, son fils, est né dans le garage, et a grandi dans l'univers de la tôlerie et de la peinture. *« Il avait un lit juste là, dans le bureau du garage pour qu'on le surveille quand il était bébé ! »* Le jeune homme a mûri avec l'idée d'un jour reprendre la carrosserie de son père. C'est chose faite depuis août 2021. Téo a aujourd'hui 18 ans. *"Je ne pouvais pas reprendre le garage avant, mais mon père savait que c'était mon ambition"*.



*"Parfois, entre moi et mon fils, c'est un peu chaud ! Nous avons tous les deux la même passion du métier, mais moi je suis de la vieille école, lui, de la nouvelle génération !"*, sourit Patrice, *"et puis je suis très casse bonbon sur les finitions, je le sais"*. Père et fils sont tous les deux fiers de leur trajectoire commune. Il n'y a qu'à voir la collection de voitures du père: 205 GTi, Renault 5 Alpine Turbo, Porsche 911... pour se rendre compte de la passion pour tout ce qui roule. *"Je les ai toutes retapées"* avance Patrice, et lorsque l'on observe la minutie du travail effectué, on se rend bien compte du métier d'orfèvre qu'est celui de carrossier peintre.



L'objectif de Theo est aujourd'hui de faire perdurer l'entreprise qui lui a été transmise. *"Je veux prendre la suite de mon père, me faire connaître, faire grandir la carrosserie et garder sa réputation"* annonce le jeune homme timide. Son père ajoute *"Je reste un peu pour l'épauler, pour l'aider à refaire décoller l'entreprise, et sa mère s'occupe encore de l'administratif, mais oui, le but à moyen terme est de lui donner les clefs et de le laisser faire..."* A n'en pas douter, nous avons chez les Corrihons de quoi rendre nos autos rutilantes !

OC



**CORRIHONS & FILS**  
1 Nodeau  
33920 CIVRAC DE BLAYE  
T : 05 57 68 87 58

Hommage

## CIVRAC EN AQUARELLES

*Un don d'artiste*

Nous souhaitons remercier Annie Girard pour la mise à disposition à la commune de cinq magnifiques aquarelles représentant notre village réalisées par son mari, James Girard, artiste peintre et musicien, décédé en mars 2020. Vous pouvez venir admirer ces œuvres à la mairie pendant les heures d'ouverture.

FM



CULTURE

## LA BIBLIOTHEQUE OUVRE SON PORTAIL

Le réseau intercommunal des bibliothèques lance son portail internet. Il vous permet de suivre votre compte lecteur, et même de faire des réservations en ligne. Vous pouvez parcourir les fonds de toutes les bibliothèques de la communauté de communes, partager les coups de cœur des bibliothécaires, découvrir l'agenda des animations et suivre l'actualité culturelle du monde littéraire.

FM.



Rendez-vous sur: [www.reseaubibliothequeslng.fr](http://www.reseaubibliothequeslng.fr)



## SOCIETE

## UN LIEU D'ACCUEIL

*Un LAEP ouvre à St Yzan de Soudiac*

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) est un outil d'accompagnement et d'aide à la parentalité. Une salle aménagée permet aux familles d'accéder à des activités dédiées à la motricité, aux travaux d'éveil sensoriel et manuel, aux jeux variés (puzzles, jeux d'encastrement...), à la lecture...



L'accueil des enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, est libre, anonyme et sans inscription. Le service est ouvert y compris pendant les vacances scolaires. L'objectif est d'accompagner la relation enfant/parent pas toujours évidente, de rompre l'isolement et de favoriser le lien social.

FM

Le lundi de 9H30 à 11H30

Le jeudi de 9H30 à 11H30 et de 16H00 à 18H00

LAEP – 2 Place du 8 Mai 1945 (Parking de la Gare)  
33 920 SAINT YZAN DE SOUDIAC

☎ 07 75 10 83 09

💻 [laep@latitude-nord-gironde.fr](mailto:laep@latitude-nord-gironde.fr)

## URBANISME

## JEU D'ADRESSE

*Et si nos GPS ne se perdaient plus dans Civrac ?*

Un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune. En effet, celles-ci se voient attribuer une dénomination et les bâtis qui y sont situés sont référencés par un numéro.

Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement...).

L'adressage complet est également indispensable pour l'arrivée de la fibre optique. En effet et à la différence du réseau cuivre, le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite que les logements et locaux professionnels soient référencés par le Service National de l'Adresse (SNA) par un numéro

HEXACLE, qui est une clé d'identification d'une adresse délivrée à partir d'un nom de voie et d'un numéro.

La commune a, par conséquent, décidé de lancer la réalisation de ce plan d'adressage complet et il apparaît indispensable de mener à bien ce projet dans la concertation.

Si vous êtes intéressé pour réfléchir et être force de proposition dans le cadre de ce plan d'adressage, nous vous invitons à vous joindre à l'équipe municipale en vous inscrivant **avant le 1er mars 2022** :

➤ soit par téléphone au standard de la mairie au [05.57.68.60.07](tel:05.57.68.60.07),

➤ soit par mail à l'adresse suivante : [adressage@civrac-de-blaye.fr](mailto:adressage@civrac-de-blaye.fr)

## URBANISME

**POUR UNE FAUCHE RAISONNEE***Pour entretenir l'environnement, avant tout*

La Commune de Civrac de Blaye adhère au Service Technique Commun (STC) de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde.

Celui-ci réalise, pour le compte de la commune, le fauchage des bords de routes (accotements), des chemins enherbés, des pistes forestières et des collecteurs d'écoulement des eaux pluviales, situés sur notre territoire communal.

Dans une démarche environnementale (protection de la biodiversité, limitation des émissions de gaz à effet de serre, etc.), mais aussi pour optimiser, au mieux, les dépenses d'entretien de notre patrimoine, ce fauchage est réalisé de manière « raisonnée », avec comme objectif premier, la sécurité des usagers de la route (notamment pour préserver une bonne visibilité).



Le principe général du fauchage consiste en 3 interventions annuelles, échelonnées entre les mois d'avril et octobre :

- 1<sup>er</sup> passage au printemps : fauchage uniquement de l'accotement enherbé entre la route et le fossé afin d'éviter les problématiques de manque de visibilité liées à la végétation ;
- 2<sup>ème</sup> passage, en début d'été : fauchage de l'accotement (déjà fauché lors du premier passage) et une partie du fossé (côté route) ;
- Dernier passage à l'automne : fauchage de l'accotement, de la totalité du fossé, du talus en haut du fossé et le cas échéant, en mitoyenneté, l'arasage de la végétation (haies) qui empièterait sur le domaine public ;

Dans certaines zones agglomérées, c'est-à-dire le bourg et les principaux hameaux de la Commune (Chapeau, la Gaucherie, Le Fenouil, Les Berlands, Hulet, les Robins), des interventions complémentaires sont réalisées, du fait de la densité de l'habitat.

Les chemins, pistes et collecteurs sont fauchés une fois par an (en été). Chaque année, le fauchage de notre commune représente environ 10 semaines de travail.

AM

**ETAT CIVIL**

Civrac souhaite plein de bonheur aux parents et à leur nouveaux-nés Olivia, Margot, Maé et Noéline !

Nous présentons également toutes nos condoléances à la famille des deux civracais qui nous ont quittés.

**SITE INTERNET**

Le site internet de Civrac de Blaye va bientôt faire peau neuve ! L'actuel devenant obsolète, il semblait important que notre commune rayonne également sur la toile de manière un peu plus moderne. On se retrouve au prochain numéro pour un article complet !

**MIROIR, MON BEAU MIROIR**

Quelques miroirs visant à améliorer la sécurité routière ont été installés au Bourg ainsi qu'aux Michauds. Pensez-y lorsque vous approchez ces zones dangereuses !



## CONCOURS

**DES FLEURS ET DES LUMIERES***Vous avez participé, vous avez gagné !*

Vous êtes toujours plus nombreux à participer à l'embellissement de Civrac, bravo ! Nous souhaitons récompenser les meilleurs d'entre vous. Encore bravo à ceux qui sont dans les gagnants, et pour les autres, ce n'est que partie remise pour 2022 !

Voici le palmarès 2021 des parcs et jardins fleuris à Civrac :

M/Mme Bresson, les Faures	M/Mme Bodin, Rabotet
M/Mme Arnaudin, Chapeau	M/Mme Migne, Cantemerle
Restaurant le Phileas, le Bourg	M/Mme Chassin, Hulet
M/Mme Robert, la Craberie	M/Mme Bernadou, le Pas de Civrac
M/Mme Mothe, la Gaucherie	M/Mme Zanon, Mercier

Et voici les gagnants du concours des illuminations de Noël :

M/Mme Queyraud, Chapeau	M/Mme Morineau, la Garouillasse	M. Bouveret Louis, les Berlans
Mme Leurs, la Craberie	M/Mme Henry, le Bourg	M. Clabaux, la Craberie
M/ Mme Dupuy Claude, la Borderie	M/Mme Allard, les Berlans	M/Mme Amouroux, les Michauds

**Vous pouvez, dès à présent, venir récupérer vos lots pendant les heures d'ouverture de la mairie !**

## CULTURE

**CALENDRIER DES ANIMATIONS***Pour ne rien louper à Civrac !*

**26 février à 15h30, Cours Vauban, à Blaye,**  
Conférence d'Alain Paul sur le monument aux  
morts de Civrac.

**2 mars de 14h à 17h30 à la bibliothèque**  
Atelier enfants : fabrication de Mr Carnaval

**5 mars à partir de 15h**  
Défilé Carnaval dans le bourg de Civrac

**9 mars de 14h à 17h à la bibliothèque**  
Atelier pour adultes de création de masques  
vénitien

**19 mars de 10h à 12h à la bibliothèque**  
Apéro littéraire avec Anaël TRAIN

**6 avril de 14h à 17h à la bibliothèque**  
Activités manuelles autour de la plantation

**9 avril à partir de 9h30**  
Journée au moulin de Charlot à Marcenais  
(randonnée, pique-nique sorti du panier et jeux)

**13 avril à partir de 14h**  
Pâques party dans le parc de la mairie

**14 mai à partir de 11h30**  
Auberge espagnole dans le parc de la mairie  
Animations et buvette

**23 juillet à partir de 18h30**  
Fête du village avec feu d'artifice

Civrac &amp; Vous N°4

Rédacteur en chef: Olivier Clabaux

Remerciements: Florian Dumas, Françoise Mathé, Marie Hélène Dupuy, Anthony Mornon, Delphine Loison, Elodie Amen,



## TROMBINOSCOPE

**DES ENTREPRENEURS & VOUS***Des pros locaux à votre service !***ENTREPRISES ET ARTISANS**■ **RICHARD BORDINA**Plombier Chauffagiste - La Guillade  
2 La Guillade / ☎ 06 29 69 90 49■ **ARTISAN DAVEQUE** CouvreurZingueur  
La Guillade / ☎ 06 58 82 00 27■ **B&G Plomberie Chauffage**

6T La Craberie / ☎ 06 98 19 35 93

■ **TRISTAN LAUSSADE** Electricité

générale 11T Les Berlands / ☎ 07 68 15 32 74

■ **FABES SARL** Peinture et vitrerie

11 Le Fenouil / ☎ 05 57 68 19 31

■ **CORRILLONS & FILS**Carrosserie Peinture  
Nodeau / ☎■ **JEAN COURBIN**Travaux de peinture et vitrerie  
22 Le Bourg / ☎ 05 57 68 62 23■ **ATELIER LES FAURES** ChristopheDamiano  
Artisan restaurateur d'objets d'art  
5 Les Faures / ☎ 06 73 69 61 72■ **JEAN DUMAS**Terrassement et Travaux Publics  
2 La Tonnelle / ☎ 06 25 05 15 31■ **JEAN PIERRE VERRIO**Entretien d'espaces verts  
La Craberie / ☎ 06 99 74 04 74■ **2R Autosport**Mécanique auto et reprogrammation  
Les Berlands / ☎ 07 88 49 65 79■ **LOULOUM & FRERES**Terrassement et travaux préparatoires  
16 La Gaucherie / ☎ 05 57 68 14 14■ **JEREMY PARIEL**Maçonnerie générale  
20 Le Bourg / ☎ 06 78 25 58 53■ **MENUISERIE BERTIN (ALU - PVC)**

16 Les Berlands / ☎ 05 57 42 50 70

■ **CONSEIL & COURTAGE** JM Gaborit

33 Le Chapeau Nord / ☎ 07 86 89 54 18

■ **AUDREY MERLET**Coaching en administratif  
Bras de Fer / ☎ 06 50 13 03 62■ **TEK AUTO** Kevin ServantyMécanique générale  
Le Bourg / ☎ 06 62 11 06 64**AGRICULTEURS ET VITICULTEURS**■ **LA FERME DE BRAS DE FER** - Josselin DubedatElevage bovin, porcin, volaille, et pension de chevaux.  
Bras de Fer / ☎ 06 34 49 54 47■ **LA FERME DU DOMAINE DES FAURES**Jean Luc et Antoine Villepontoux - Elevage bovin bio  
Les Faures / ☎ 05 57 58 00 24■ **JEAN LUC PINAUD** - Maraicher primeur

15 La Craberie / ☎ 09 79 71 36 93

■ **EARL IAFB** - Hélène Marin - Pension pour chats et chiens

3 Cosson / ☎ 05 57 68 48 94

■ **SERGE CHASSIN** - Producteur de vin

7 Hulet / ☎ 05 57 68 82 86

■ **FLORIAN ET WINIVER ARNAUD**Vigneron et brasserie Chapote  
19 Chapeau Sud / ☎ 07 71 66 20 22 ou 07 81 00 35 31■ **NICOLAS MOTARD** - Vigneron en vin bio

2 La Borderie / ☎ 05 57 58 04 54

■ **FREDERIC JEANNEAU** - Centre d'entraînement de chevaux de course

5 Nodeau / ☎ 06 07 89 01 93

■ **EARL BRARD** - Exploitation agricole et laitière

Reguignon / ☎ 05 57 68 93 29

■ **GAGNE MARYSE****COMMERCANTS ET RESTAURATEURS**■ **LE PHILEAS FOGG** - Jeremie Berthet et Emilie Boudet DulouRestaurant, sur place et à emporter  
33 Le Bourg Est / ☎ 05 57 68 29 20■ **LA GRANGE DE LA DUPUISE** - Philippe CoupetRestaurant  
1 La Dupuise / ☎ 05 57 58 90 87■ **FIL'OTABLO** Pascale ThuillierAtelier de couture  
31 Chapeau sud / ☎ 06 95 27 57 83■ **MON COCHON ; ça va envoyer du pâté**Charcuterie – Claude CORNU et Jodie BRUMALI  
Les Livrons / ☎ 06 50 68 39 74■ **LA ROTISSERIE DE MAX**

Food-truck / ☎ 07 50 20 41 13

■ **LA BOHEMIENNE**

Food-truck / ☎ 06 36 95 37 39

■ **LES VIGNERONS DE TUTIAC**Coopérative, caviste et épicerie fine  
Les Berlands / ☎ 05 57 58 06 96■ **COMME UN HAIR** Morgane PetitCoiffure à domicile  
6 Moulin de Jasson / ☎ 06 40 29 56 87